

## DEMANDE DE RÉDUCTION DU PÉRIMÈTRE D'EXPLOITATION D'UN CLAIM

En vertu du paragraphe 26(1) du Règlement sur les aliénations minières et les baux miniers RM 64/92

Concernant ce qui suit :

Le claim n°  étant le claim  figurant sur

la/les carte/s de claim n°/s

situé au

(Adresse)

(Ville)

(Province)

(Code postal)

N° de téléphone

N° de télécopieur

Je demande par la présente la réduction du périmètre d'exploitation du claim indiqué ci-haut, conformément à la/aux demande/s ci-jointe/s d'enregistrement de ce qui suit :

N°/s de claim/s  Nom/s du/des claim/s

Date : le  jour de ,

(Témoin)

(Titulaire)

Si le titulaire n'est pas un résident du Manitoba, il est nécessaire de fournir le nom et l'adresse d'un représentant résident.

Représentant résident

Ville  Province du MANITOBA Code postal

N° de téléphone  N° de télécopieur

### Remarques :

1. Si cette demande est signée par un représentant, un document attestant ses pouvoirs doit être remis au registraire.
2. Le/les périmètre/s d'exploitation conservé/s doivent être jalonnés et identifiés par des plaques.
3. La copie (appartenant au titulaire) du certificat relatif au claim initial doit être fournie avec la demande.
4. Les claims qui font l'objet de la présente demande conserveront la date d'enregistrement du claim et les travaux requis seront régis en conséquence.
5. Des droits de 16 \$ doivent accompagner cette demande. Le chèque doit être libellé à l'ordre du **ministre des Finances du Manitoba**.

#### Prière de déposer les demandes au bureau du registre minier :

##### WINNIPEG

1395, avenue Ellice  
Unité 360  
Winnipeg (Manitoba)  
R3G 3P2  
Téléphone : 204 945-6527  
Télécopieur : 204 948-2578

##### FLIN FLON

Immeuble Barrow  
143, rue Main, bureau 201  
Flin Flon (Manitoba)  
R8A 1K2  
Téléphone : 204 687-1630  
Télécopieur : 204 687-1634

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Chèque/Espèces/N° d'aut.

Montant

Payeur

N° de claim

Date

N° de reçu

Montant